

Inventiva reçoit un paiement d'étape de 3,5 M€ de la part d'AbbVie

Daix (France), le 3 décembre 2019 – Inventiva (Euronext : IVA), société biopharmaceutique spécialisée dans le développement clinique de petites molécules administrées par voie orale pour le traitement de maladies dans les domaines de la fibrose, de la surcharge lysosomale et de l'oncologie, annonce aujourd'hui la réception d'un paiement d'étape de 3,5 millions d'euros suite à l'inclusion du premier patient atteint de psoriasis dans l'étude clinique en cours avec ABBV-157, un antagoniste ROR γ découvert conjointement par AbbVie et Inventiva pour le traitement de maladies auto-immunes.

L'étude clinique initiée par AbbVie avec ABBV-157 est une étude randomisée, en double aveugle, avec un contrôle placebo, durant laquelle des patients atteints de psoriasis en plaque chronique modéré à sévère recevront de multiples doses du candidat médicament par voie orale.

Frédéric Cren, Président-directeur général et cofondateur d'Inventiva, a commenté : « Cette étape clé est une excellente nouvelle pour Inventiva, d'autant que nous l'avons franchie beaucoup plus tôt que prévu. Nous sommes ravis des résultats obtenus avec ABBV-157 et très fiers de collaborer avec un partenaire aussi engagé qu'AbbVie, leader mondial dans le domaine des maladies auto-immunes, capable de faire d'ABBV-157 un traitement de référence. »

En 2012, Inventiva et AbbVie ont signé un partenariat pluriannuel de recherche afin d'identifier des antagonistes ROR γ pour le traitement de plusieurs maladies auto-immunes. Dans le cadre de cette collaboration, Inventiva met à profit son expertise en matière de découverte et ses plateformes technologiques afin de développer des candidats médicaments visant le récepteur nucléaire ROR γ , une cible thérapeutique validée pour le traitement des troubles inflammatoires cutanés comme le psoriasis. Dans le domaine des maladies auto-immunes, Inventiva concentre ses activités de recherche et de développement sur des composés qui se distinguent par une posologie améliorée, une plus grande efficacité et potentiellement une meilleure sécurité/tolérance par rapport aux agents biologiques, traitements de référence actuels.

Dans le cadre de cette collaboration, Inventiva reste éligible à de nouveaux paiements d'étape et redevances sur les ventes futures d'ABBV-157.

À propos du psoriasis

Le psoriasis est une maladie cutanée courante dont la prévalence est estimée entre 0,9% et 8 % de la population mondiale selon les pays. Dans les cas modérés et graves, les lésions psoriasiques peuvent être inconfortables, irritantes et défigurantes. Bien que la physiopathologie exacte du psoriasis ne soit pas connue, une réponse immunitaire/inflammatoire cutanée anormale, associée à une hyperprolifération épidermique et une différenciation anormale, semble jouer un rôle dans le développement de la maladie.

Le traitement actuel du psoriasis vise la différenciation épidermique, à réduire la réponse inflammatoire et à ralentir la croissance des cellules cutanées concernées. L'étendue et la gravité de la maladie déterminent généralement l'approche thérapeutique à adopter. Cependant, le traitement actuel du psoriasis permet uniquement d'améliorer les symptômes visibles au niveau de la peau sans pour autant conduire à une guérison. Dans la forme légère du psoriasis, un traitement topique est le plus couramment utilisé, en combinaison à de la photothérapie pour les cas réfractaires. Dans les cas de psoriasis modéré à sévère, la photothérapie, un traitement systémique ou une combinaison des deux est recommandé. Les traitements systémiques comprennent l'acitrétine, la cyclosporine et le méthotrexate, ou des agents biologiques comme les anti-TNF α .

À propos d'Inventiva

Inventiva est une société biopharmaceutique spécialisée dans le développement clinique de petites molécules administrées par voie orale pour le traitement de maladies avec des besoins médicaux non satisfaits significatifs dans les domaines de la fibrose, de la surcharge lysosomale et de l'oncologie.

Forte de son expertise et de son expérience significative dans le développement de composés ciblant les récepteurs nucléaires, les facteurs de transcription et la modulation épigénétique, Inventiva développe actuellement deux candidats médicaments – lanifibranor et odiparcil – dans la stéatohépatite non alcoolique (« NASH ») et les mucopolysaccharidoses (« MPS ») respectivement, ainsi qu'un portefeuille de plusieurs programmes en stade préclinique.

Lanifibranor, son candidat médicament le plus avancé, est actuellement en cours de développement pour le traitement de patients atteints de la NASH, une maladie hépatique chronique et progressive. Inventiva évalue actuellement lanifibranor dans le cadre d'un essai clinique de Phase IIb pour le traitement de cette maladie, pour laquelle il n'existe à ce jour aucun traitement approuvé.

Odiparcil est le second candidat médicament au stade clinique que Inventiva développe pour le traitement de patients souffrant de la MPS, un groupe de maladies génétiques rares. La Société évalue actuellement odiparcil dans un essai clinique de Phase IIa pour le traitement de patients souffrant de la MPS de type VI.

En parallèle, Inventiva est en cours de sélection d'un candidat médicament en oncologie pour son programme dans la voie de signalisation Hippo. Par ailleurs, la Société a conclu un partenariat stratégique avec AbbVie dans le domaine des maladies auto-immunes. AbbVie a démarré la phase de développement clinique d'ABBV-157, un candidat médicament pour le traitement de la forme modérée à sévère du psoriasis, issu de sa collaboration avec Inventiva. Ce partenariat prévoit le versement à Inventiva de paiements d'étapes en fonction de l'atteinte d'objectifs précliniques, cliniques, réglementaires et commerciaux ainsi que des redevances sur les ventes des produits développés dans le cadre de ce partenariat.

La Société dispose d'une équipe scientifique d'environ 70 personnes dotée d'une forte expertise en biologie, chimie médicinale et computationnelle, pharmacocinétique et pharmacologie ainsi qu'en développement clinique. Par ailleurs, Inventiva dispose d'une chimiothèque d'environ 240.000 molécules, dont environ 60% sont la propriété de la Société, ainsi que de ses propres laboratoires et équipements.

Inventiva est une société cotée sur le compartiment C du marché réglementé d'Euronext Paris (Euronext : IVA – ISIN : FR0013233012). www.inventivapharma.com

Contacts

Inventiva

Frédéric Cren
Président-directeur général
info@inventivapharma.com
+33 3 80 44 75 00

Brunswick Group

Yannick Tetzlaff /
Tristan Roquet Montegon /
Aude Lepreux
Relations médias
inventiva@brunswickgroup.com
+33 1 53 96 83 83

LifeSci Advisors

Monique Kosse
Relations investisseurs
monique@lifesciadvisors.com
+1 212 915 3820

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives, des prévisions et des estimations à l'égard des plans cliniques de développements, de la stratégie opérationnelle et réglementaire, et des futures performances

d'Inventiva, et du marché sur lequel elle opère. Certaines de ces déclarations, prévisions et estimations peuvent être reconnues par l'utilisation de mots tels que, sans limitation, « croit », « anticipe », « s'attend à », « projette », « planifie », « cherche », « estime », « peut », « veut » et « continue » et autres expressions similaires. Ces déclarations ne se rapportent pas à des faits historiquement avérés, mais constituent des projections, estimations et autres données à caractère prévisionnel basées sur l'opinion des dirigeants. Ces déclarations traduisent les opinions et hypothèses qui ont été retenues à la date à laquelle elles ont été faites. Elles sont sujettes à des risques et incertitudes connus ou inconnus desquels les résultats futurs, la performance ou les événements à venir peuvent significativement différer de ceux qui sont indiqués ou induits dans ces déclarations. Les événements réels sont difficiles à prédire et peuvent dépendre de facteurs qui sont hors du contrôle d'Inventiva. En ce qui concerne le portefeuille des produits candidats, il ne peut en aucun cas être garanti que ces candidats recevront les homologations réglementaires nécessaires ni qu'ils obtiendront un succès commercial. Par conséquent, les résultats réels peuvent s'avérer sensiblement différents des résultats, performances ou réalisations futurs anticipés tels qu'ils sont exprimés ou sous-entendus par ces déclarations, prévisions et estimations. Compte tenu de ces incertitudes, aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'équité de ces déclarations prospectives, prévisions et estimations. En outre, les énoncés prospectifs, prévisions et estimations ne sont valables qu'à la date du présent communiqué. Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives.

Nous vous invitons à vous référer au document de référence enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 12 avril 2019 sous le numéro R.19-006 pour obtenir des informations complémentaires concernant ces facteurs, risques et incertitudes.

Inventiva n'a aucunement l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de modifier les déclarations à caractère prévisionnel susvisées. Inventiva ne peut donc être tenue pour responsable des conséquences pouvant résulter de l'utilisation qui serait faite de ces déclarations.